HAL open science

Une nécropole du Bas-Empire et du Haut Moyen-Age à Noyant-de-Touraine

Philippe Blanchard, Valérie Gombau

To cite this version:

Philippe Blanchard, Valérie Gombau. Une nécropole du Bas-Empire et du Haut Moyen-Age à Noyant-de-Touraine. Bulletin de la Societe Archeologique de Touraine, 1996, XLIV, pp.753-776. hal-03327694

HAL Id: hal-03327694

https://hal.science/hal-03327694v1

Submitted on 27 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une nécropole du Bas-Empire et du Haut Moyen-Âge à Noyant-de-Touraine

par M. Philippe BLANCHARD
et Mlle Valérie GOMBAU

La fouille archéologique réalisée au sud de la commune de Noyant-de-Touraine (Indre-et-Loire) a été nécessitée du fait du réaménagement du croisement de deux routes départementales, à savoir la R.D. 760 entre Sainte-Maure-de-Touraine et l'Ile-Bouchard et la R.D. 58 entre Noyant-de-Touraine et Pouzay. Ce projet d'aménagement a porté sur la création d'un giratoire et la construction d'un bassin de recueillement et de stockage des eaux de pluie (Fig. 1).

Cette opération archéologique a été réalisée par l'A.F.A.N. (Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales) entre le 21.08.95 et le 5.10.95 et a été financée par le Conseil Général d'Indre-et-Loire.

Une opération complémentaire d'une dizaine de jours a été réalisée au mois de mars 1996. Celle-ci avait pour unique but d'effectuer un relevé graphique et photographique du fossé situé au sud de l'ancienne R.D. 58. En effet, après un curage mécanique, de nombreux vestiges archéologiques sont apparus et il convenait donc de les dénombrer précisément afin d'apporter un complément d'informations à la fouille réalisée quelques mois plus tôt.

Situation géographique du site

Cette commune du canton de Sainte-Maure-de-Touraine est située à quarante kilomètres au sud de Tours, trente kilomètres à l'est de Chinon et cinq kilomètres à l'ouest de Sainte-Maure-de-Touraine.

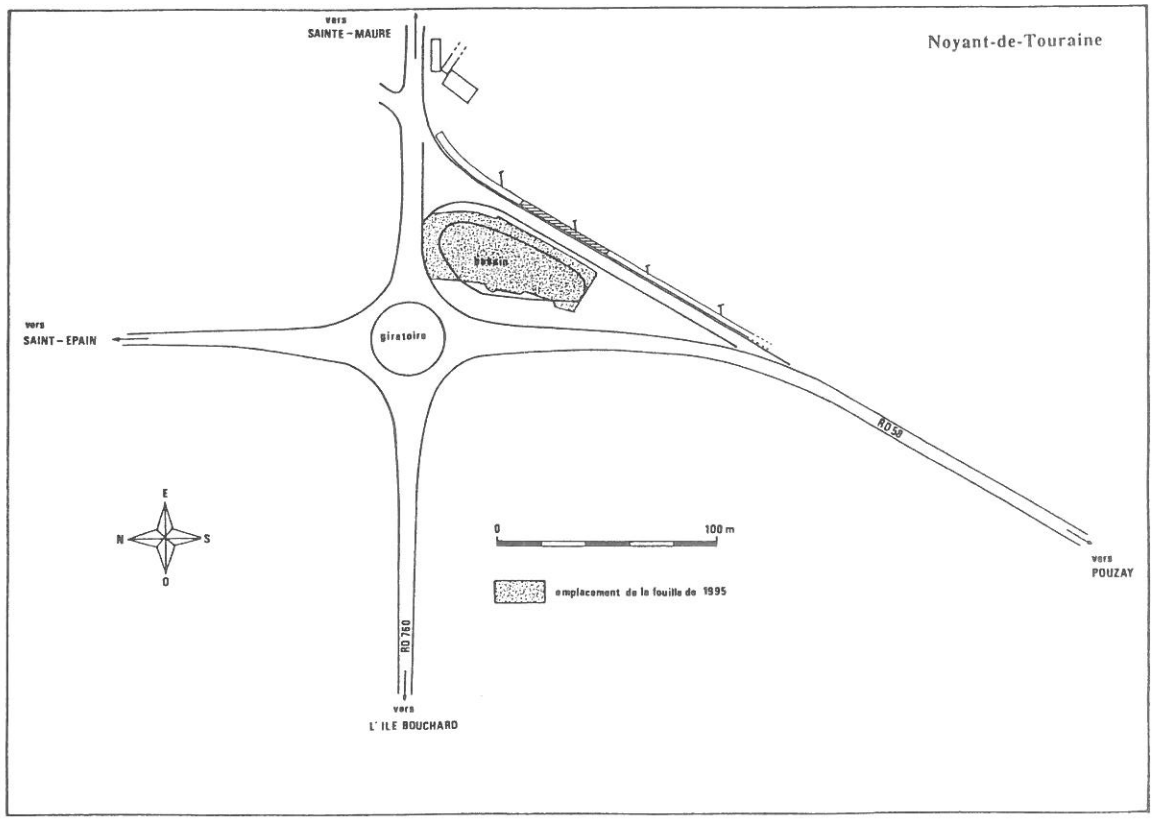

Fig. 1 : Plan de situation de la fouille.

Le site archéologique se situe à environ 100 mètres au sud-ouest de Noyant, de part et d'autre de la R.D. 58 au lieu-dit " Bois du Marais " (Cadastre 1984, section ZN, parcelles 34, 35 et 90a).

Historique du site

La découverte de cette nécropole de Noyant remonte à 1962, date à laquelle des ouvriers des Ponts et Chaussées mirent au jour des sarcophages lors du recreusement des fossés de la R.D. 58. En effet, vingt-trois sarcophages étaient alors visibles dans les sections des fossés de part et d'autre de la route.

Suite à cette découverte, des sondages archéologiques furent entrepris en 1963 et 1964 par Charles Lelong, dans la parcelle est de la R.D. 58. Ceux-ci permirent de fouiller six sarcophages enterrés à environ 70 cm de profondeur. Aucun matériel datant ne fut trouvé lors de la fouille, seul un décor (une croix à trois traverses) figurait sur le couvercle d'un sarcophage. Selon Charles Lelong, le pillage des tombes n'a pas été systématique, mais il remarque plusieurs réutilisations de sarcophages.

À l'époque, on émit l'hypothèse d'une utilisation de cette nécropole vers le VIIe siècle avec un possible déplacement autour de l'église primitive (emplacement de l'église actuelle) vers le VIIIe siècle.

En 1994, des prospections archéologiques (ALLILAIRE 1994 : 25) effectuées à l'emplacement du futur bassin d'eaux de pluie (côté ouest de la R.D. 58) ont permis de recueillir un petit lot de matériel gallo-romain (terres cuites architecturales et céramiques) qui laissait supposer un habitat de la même période.

La fouille de 1995 fait suite à la réalisation de sondages effectués dans le courant du mois de mai de la même année (BLANCHARD 1995). Ceux-ci avaient pour but d'évaluer le potentiel archéologique du site, menacé de destruction par les divers aménagements routiers. Il convenait également d'en déterminer les limites et d'identifier la fonction et une première datation des structures mises au jour.

Les divers sondages effectués sur le site ont révélé la présence de plusieurs états d'occupations différents avec des fossés, des murs et des sépultures. Ces dernières (en sarcophages et en pleine terre) appartenaient à la période du Haut Moyen-Âge alors que le reste semblait plutôt indiquer une période antique.

Cette opération de diagnostic archéologique confirma l'intérêt du site et la nécessité de la fouille avant la réalisation des travaux.

LES RÉSULTATS

L'ensemble de la partie décapée a révélé un grand nombre de structures archéologiques tels des fosses, des murs, des fossés, des fosses de sépultures, des sarcophages, des foyers, des empierrements et des trous de poteau (Fig. 2). Après étude, il est apparu que ces structures se sont rattachées à des états différents et qu'elles n'ont donc pas toutes été utilisées à la

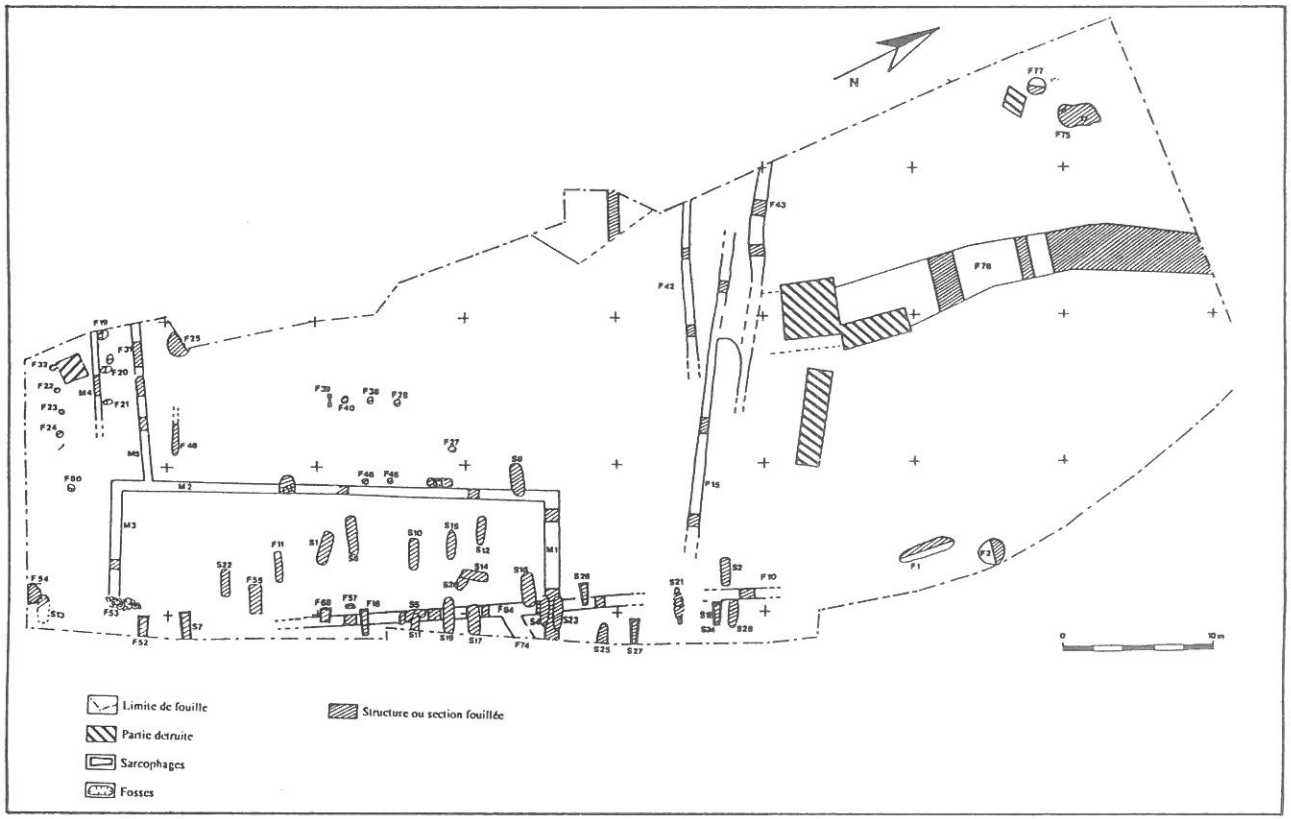

Fig. 2 : Plan général de la fouille.

même période. Certaines des structures fouillées n'ont pu être attribuées à une période précise, néanmoins, parmi les autres nous avons tout de même pu distinguer deux occupations distinctes avant l'utilisation du site comme zone funéraire.

Première occupation du site

Les structures liées avec certitude à une première occupation du site sont au nombre de trois :

Le chemin

Dans la partie nord du site a été mis au jour un empierrement (F.76) sur une trentaine de mètres et orienté approximativement nord-sud. Cet empierrement d'une largeur d'environ trois mètres, composé en majeure partie de petits blocs de tuffeau et ne présentant aucune forme particulière a été interprété comme un chemin.

Le fond de cabane (F.75)

Dans l'angle nord-ouest de la fouille une structure s'apparentant à un petit fond de cabane a été mis au jour. Long d'environ 2,80 m sur un peu moins de 2 m de large, cette structure possède deux trous de poteau et un grand nombre de petits trous de piquets.

La fosse F.25

Dans l'angle sud-ouest de la partie décapée une fosse a été mise au jour et a livré une petite quantité de matériel céramique.

L'utilisation de ces trois structures est semble-t-il intervenue vers le milieu du premier siècle de notre ère si nous tenons compte de la datation fournie par l'étude du matériel céramique qu'elles contenaient.

Celles-ci correspondent alors à la première occupation du site et semble suivie par une autre occupation au IVe siècle et avant la période funéraire :

Occupation du IVe siècle

Dans la partie est du chantier un fossé (F.64), orienté approximativement nord-sud a été mis au jour. Celui-ci que l'on suit sur environ 25 m présente un profil en " U " peu profond et se prolonge très certainement par le fossé F.10 car l'orientation et le profil sont identiques.

La fonction du fossé F.64 demeure inconnue, néanmoins, la datation peut être précisée grâce à la découverte de trois monnaies mises au jour dans son comblement. Une des monnaies est illisible mais les deux autres sont du IVe siècle, l'une datée entre 310 et 330, la seconde entre 320 et 350.

LA ZONE FUNÉRAIRE

Un total de trente-deux sépultures ont été découvertes, mais nous avons pu mettre en évidence que celles-ci n'étaient pas toutes contemporaines. En effet, une première phase d'inhumation est intervenue dans le courant du IVe siècle, suivie par une seconde au Haut Moyen-Âge.

La nécropole à inhumation du Bas-Empire

Résultats généraux

Pour cette période, 11 sépultures ont été fouillées lors de l'opération (Fig. 3) : neuf ont été datées grâce au mobilier funéraire, une sépulture a été attribuée par la présence de clous de chaussures (déjà relevée dans deux sépultures datées), une sépulture dépourvue de tout matériel archéologique a pu être rattachée à cette période en considérant la morphologie de la fosse.

On distingue trois orientations différentes :
- 6 sépultures ouest/est : S.10, 12, 16, 17, 19, 22 (tête à l'ouest) ;
- 3 sépultures est/ouest : S.1, 6, 15 ;
- 1 sépulture sud/nord : S.20 ;
- 1 sépulture sud-sud-ouest/nord-nord-est : S.14.

La totalité des inhumations sont des sépultures primaires et individuelles, la fosse sépulcrale est le lieu de dépôt unique et définitif du corps.

Peu de squelettes sont bien conservés, et aucun squelette n'est complet. L'état médiocre, voir très médiocre des os, tout comme la disparition de certaines parties du squelette sont en grande partie dus à des phénomènes taphonomiques (acidité des sols, altérations d'origine chimique, bactérienne ou fongique). L'action des animaux fouisseurs, des labours et du décapage sont aussi des facteurs déterminants dans la disparition ou la dispersion de certains éléments du squelette.

L'étude de la position des squelettes et du déplacement de certains segments osseux a permis de mettre en évidence l'espace[1] dans lequel les corps se sont décomposés. Cet espace caractérisé comme étant un espace vide laisse entrevoir non pas l'existence de cercueils (le nombre de clous étant trop faible), mais plutôt un système de coffrage constitué de planches en bois et calées dans sept cas sur onze par des blocs de tuffeau et/ou de grès.

Données anthropologiques

— Position des corps

Tous les individus ont été déposés en décubitus dorsal (allongé sur le dos). Le crâne de deux individus (S.14, S.22) est appuyé contre la paroi de la fosse, pour les neuf autres squelettes le crâne repose soit sur la face gauche

(S.1) ou droite (S.16, S.19), ou la position n'a pu être clairement définie. Un cas très intéressant a été relevé dans la sépulture S.6, en effet le crâne apparaissait en face inférieure, le sommet du crâne reposait sur la mandibule. Seule la décomposition en espace vide a pu donner lieu à un tel déplacement qui associe sans doute le basculement du crâne, et le maintient sur la mandibule par la proximité de la paroi ouest, non pas de la fosse mais du coffrage.

— Détermination du sexe des individus

Le sexe d'un individu peut être diagnostiqué au moyen des os coxaux (BRUZEK 1991). Cette méthode n'est pas fiable à 100 % mais reste sans doute la plus sérieuse, cependant elle demande la mise en commun des diverses observations qui ont la plupart du temps disparues (le bassin est un élément fragile du squelette).

En raison de l'état déplorable des coxaux, seuls trois individus ont pu être déterminés : 2 individus de sexe masculin (S.1 et S.16), 1 individu de sexe féminin (S.14).

— Évaluation des âges au décès

Nous devons ici dissocier deux groupes dans la population : les adultes dont l'âge est évalué grâce au degré de fermeture des sutures du crâne, les adolescents dont l'âge est évalué grâce au degré d'éruption et de calcification des dents (UBELAKER 1978). L'âge est donné à plus ou moins 6 à 30 mois.

Malheureusement les crânes étant très incomplets et mal conservés, nous n'avons pu évaluer l'âge des individus adultes. En revanche, l'âge des sujets immatures a pu être convenablement évalué, bien que les formules dentaires soient incomplètes. L'individu de la sépulture S.12 était un sujet immature de cinq ans + ou — 16 mois. L'individu de la sépulture S.17 était un sujet de sept ans + ou —24 mois.

— Évaluation de la stature

L'évaluation de la taille des inhumés adultes est possible grâce aux mesures effectuées sur les os longs du squelette (humérus, radius, ulna, fémur, tibia). Ces mesures sont ensuite replacées dans des tables de correspondance ou dans des équations (OLIVIER 1960).

La stature peut parfois être évaluée sur le terrain (*in situ*) lorsque les os sont trop fragmentés ou dépourvus de leurs épiphyses.

Trois sujets évalués présentent des tailles comprises entre 155 et 168 cm.

— Pathologie et anomalies osseuses

Aucune pathologie crânienne ou post-crânienne n'a été relevée, cette absence est sans doute due à l'état médiocre des restes osseux. On peut en effet supposer qu'une population du Bas-Empire devait comporter des individus touchés par des pathologies affectant le squelette, cependant la faiblesse du corpus joue sans doute en notre défaveur et occulte le véritable état sanitaire de la population totale.

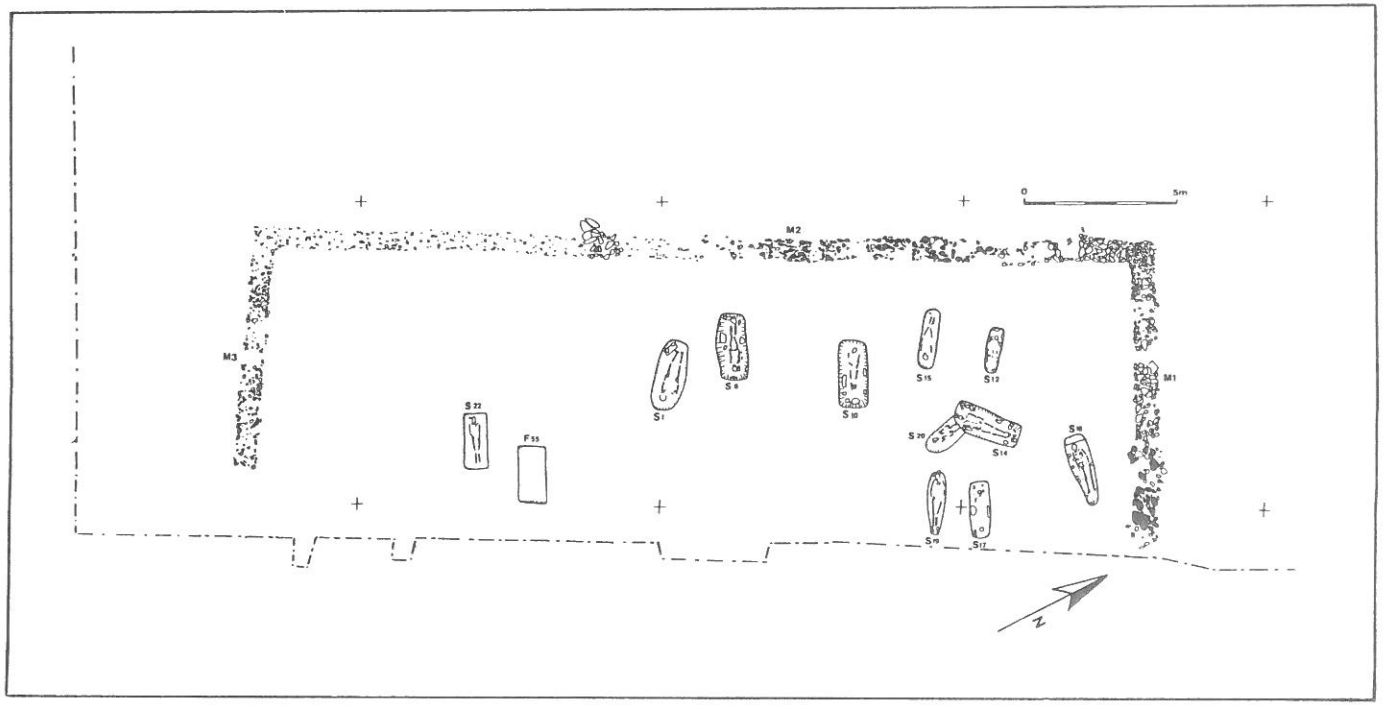

Fig. 3 : Plan de répartition des sépultures du Bas-Empire.

Rites funéraires observés

Le principal rite funéraire observé pour cette nécropole du Bas-Empire est le dépôt de mobilier dans les tombes. Parmi ce mobilier, les dépôts d'objets en verre ont reflété une pratique funéraire particulière. En effet, il a été noté dans certaines tombes des dépôts de verreries incomplètes, très certainement fragmentées. Il s'agit probablement d'un rite funéraire précis et ne peut en aucun cas être attribué aux conditions de fouilles qui ont été optimales. Les fragments retrouvés semblent montrer l'importance du dépôt en verre même partiel dans la tombe du défunt.

Les deux monnaies mises au jour dans la sépulture S.12 relèvent peut-être d'une pratique funéraire déjà observée sur d'autres sites de la même période (nécropole de Saint-Barthélémy à Chartres : JOLY à paraître) qui consiste à déposer des monnaies dans les tombes afin que le défunt puisse monnayer son passage dans l'au-delà (Obole à Charon). Aussi, la présence de monnaies dans les tombes peut être interprétée comme un souci par les vivants du bon repos de l'âme des morts.

Le mobilier funéraire

L'ensemble du mobilier déposé dans les tombes est situé essentiellement à proximité du crâne, mais quelques objets ont également été mis au jour entre les jambes ou sur le côté droit du défunt.

— La verrerie

Un total de 13 objets en verre complets ou incomplets ont été découverts dans les tombes. L'ensemble de ces objets se répartissent en deux catégories : les formes ouvertes (8 objets) et les formes fermées (5 objets).

Parmi les formes ouvertes (Fig. 4), nous avons distingué :

- trois gobelets apodes du type 96 défini par C. Isings (ISINGS 1957 : 113 à 116 et 131) ou du type 73 établi par Morin-Jean (MORIN-JEAN 1913 : 123 à 127) ;
- un bol proche du type 96 défini par C. Isings ;
- un gobelet à pied qui se rattache au type C. Isings 109 (ISINGS 1953 : 136-137) et au type Morin-Jean 108 (MORIN-JEAN 1913 : 141) ;
- trois cornets apodes similaires aux types Isings 106 (ISINGS 1957 : 126-131), Morin-Jean 107 (MORIN-JEAN 1913 : 144) et Goethert-Polaschek 53 et 54 (GOETHERT POLASCHEK 1977 : 69-75).

Parmi les formes fermées (Fig. 4) il a été distingué :

- quatre fioles appelées aussi parfois bouteilles qui se rapportent aux types Isings 101, Morin-Jean 39 et Goethert-Polaschek 79 (ISINGS 1957 : 119-120, MORIN-JEAN 1913 : 79, 91 et GOETHERT POLASCHEK 1977 : 125) ;
- un flacon qui se retrouve sous les types Isings 104 b, Morin-Jean 40 et Goethert-Polaschek 101 b définis respectivement par C. Isings, Morin-Jean et Goethert-Polaschek (ISINGS 1957 : 123, MORIN-JEAN 1913 : 91 et GOETHERT POLASCHEK 1977 : 163).

Selon les auteurs, il semble que la datation de cet ensemble de verrerie soit relativement homogène car toutes les formes mises au jour sont couramment utilisées durant le IVe siècle ap. J.-C.

— La céramique

Cette catégorie de mobilier est beaucoup moins bien représentée que la précédente car seules trois sépultures en étaient pourvues (Fig. 5).

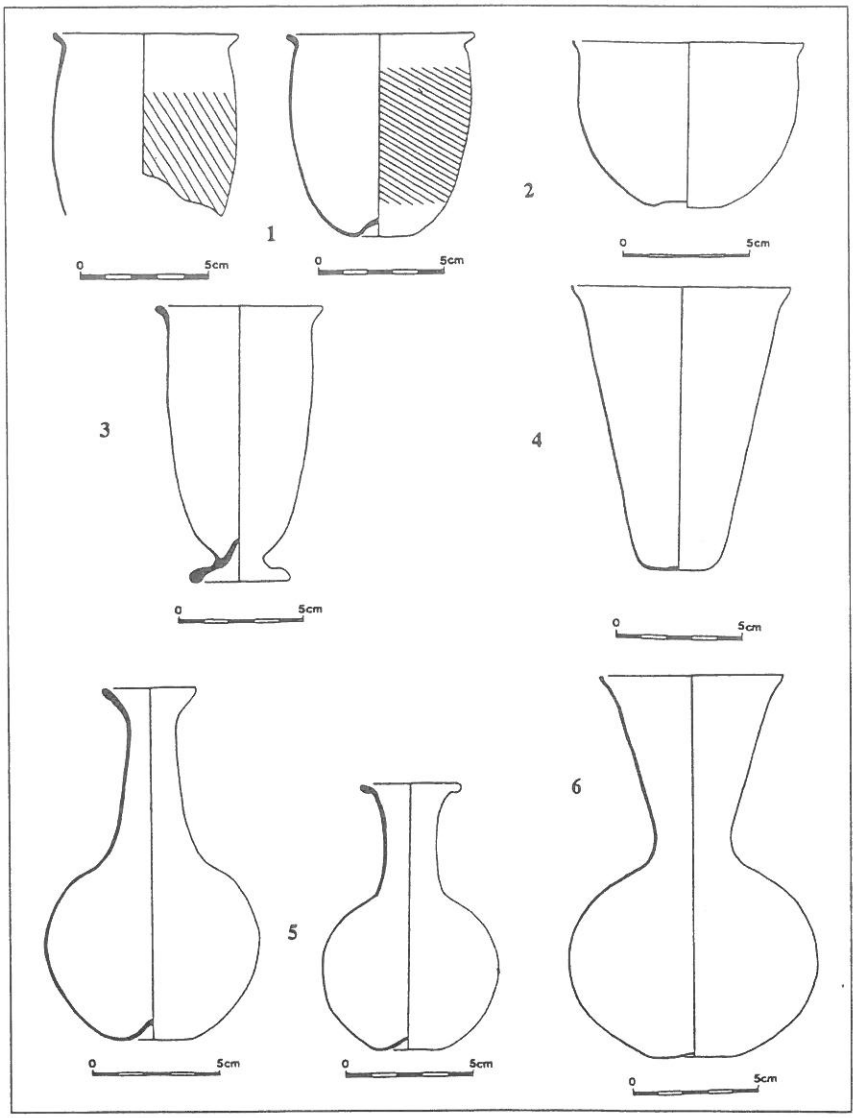

Fig. 4 : Type de verrerie mise au jour dans les tombes : 1. gobelets apodes ; 2. bol ; 3. gobelet à pied ; 4. cornet apode ; 5. fioles ; 6. flacon.

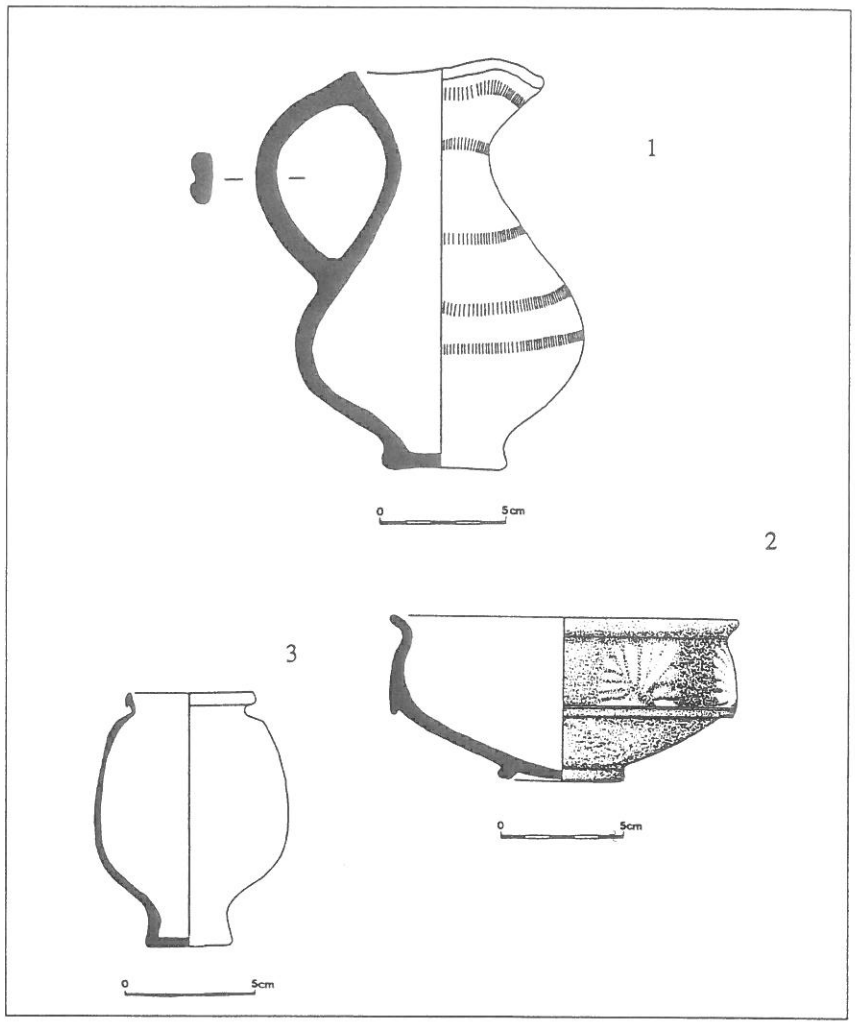

Fig. 5 : La céramique mise au jour : 1. pichet ; 2. terrine ; 3. gobelet.

La sépulture S.6 possédait un pichet placé sur le côté droit du crâne du défunt. Ce pichet de pâte rose-orangée, d'une hauteur de 16 cm possède une anse et un bec pincé et présente un décor de bâtonnets imprimés à la molette à la fois sur le col et sur la panse. De plus, nous remarquons par endroits, les restes d'un engobe blanc. La forme du pichet ne permet pas de préciser une datation, mais en revanche, l'association du décor de bâtonnet et de l'engobe blanc sur un pichet s'apparente à la forme Raimbault XI définie par M. Raimbault (RAIMBAULT 1973 : 193). Un exemplaire similaire a été retrouvé à Poitiers (Vienne) dans un groupe de tombes du Bas-Empire (SIMON-HIERNARD, HIERNARD 1991 : 113) mais aussi sur un site proche de

Noyant-de-Touraine, à Sainte-Maure (Indre-et-Loire) dans des tombes des IIIe-IVe siècles (BOUSSARD 1970 : 320-321).

Selon D. Simon-Hiernard et J. Hiernard, cette catégorie de pichets est une production locale de Poitiers, largement diffusée dans le Poitou et contemporaine de la production " à l'éponge ". Elle semble apparaître vers la fin du IIe siècle et se répand aux IIIe-IVe siècles.

La seconde céramique a été mise au jour au niveau des jambes du défunt de la sépulture S.17. Il s'agit d'une terrine ou d'un récipient conique à large bord vertical légèrement convexe avec une lèvre supérieure relevée. D'une pâte rose, cette céramique est recouverte d'un engobe rouge laissant apparaître par endroits des motifs rappelant celui d'une marguerite. D'un diamètre de 14 cm et d'une hauteur de 6,5 cm, elle correspond parfaitement au type Raimbault V de céramique " à l'éponge " établi par M. Raimbault (RAIMBAULT 1973 : 192, 196-197). Cette forme apparaît à la fin du IIIe siècle et perdure pendant tout le IVe. Des exemples identiques ont été mis au jour à Châtellerault dans la Vienne (RAIMBAULT 1973 : 192).

Enfin, mise au jour fragmentée, mais archéologiquement complète, la dernière céramique est un gobelet ovoïde ou globuleux sur pied creux conique et à col profilé. De couleur rouge-orangé, ce gobelet présente une forme de tulipe. Il se rattache directement à la forme Ch. 334 définie par G. Chenet (CHENET 1941) et apparaît dans le courant du IVe siècle.

— Les objets en bronze[2]

Seules deux sépultures ont livré cette catégorie de mobilier (Fig. 6).

La tombe qui contenait S.17 a livré plusieurs éléments en bronze appartenant très certainement à un petit coffret en bois qui s'est décomposé. Celui-ci était placé sur le côté droit du défunt pas très loin du crâne. Ainsi, une boucle et une plaque-boucle ont été mises au jour et, dans l'optique d'un coffret, on peut penser qu'elles appartenaient à une ou deux courroies en cuir ayant eu pour fonction de fermer ce petit coffre.

Un des objets en bronze retrouvé dans la sépulture S.17 possède une boucle de forme ovale avec une plaque constituée d'une tôle de bronze repliée sur elle-même autour de la traverse de la boucle. Le cuir et les deux épaisseurs de la plaque sont fixés par des rivets en bronze. Une découpe au centre permet le passage de l'ardillon, qui lui, n'a pas été retrouvé.

De même, un autre élément parfaitement conservé a été retrouvé. Il s'agit d'une simple boucle ovale avec un ardillon. Un décor zoomorphe est figuré sur la boucle, il s'agit de deux animaux stylisés (peut-être des canards ?) se faisant face gueule ouverte de chaque côté du repos de l'ardillon. Les yeux sont figurés par des ocelles. Selon C. Pilet ce type d'objet aurait d'abord été utilisé par des militaires avant de devenir à la mode chez les civils (PILET 1980 : 15). Ce type de décor sur des boucles de ceinture se retrouve à Chartres (Eure-et-Loir) dans une tombe de la nécropole de Saint-Barthélémy (JOLY à paraître) et à Frénouville dans le Calvados (PILET 1980 : 15).

Un petit anneau en bronze d'un diamètre de 2 cm et de 0,4 cm de section a également été découvert au même emplacement dans la tombe, il a pu servir de passe-courroie à l'une des ceintures ou d'anneau de préhension

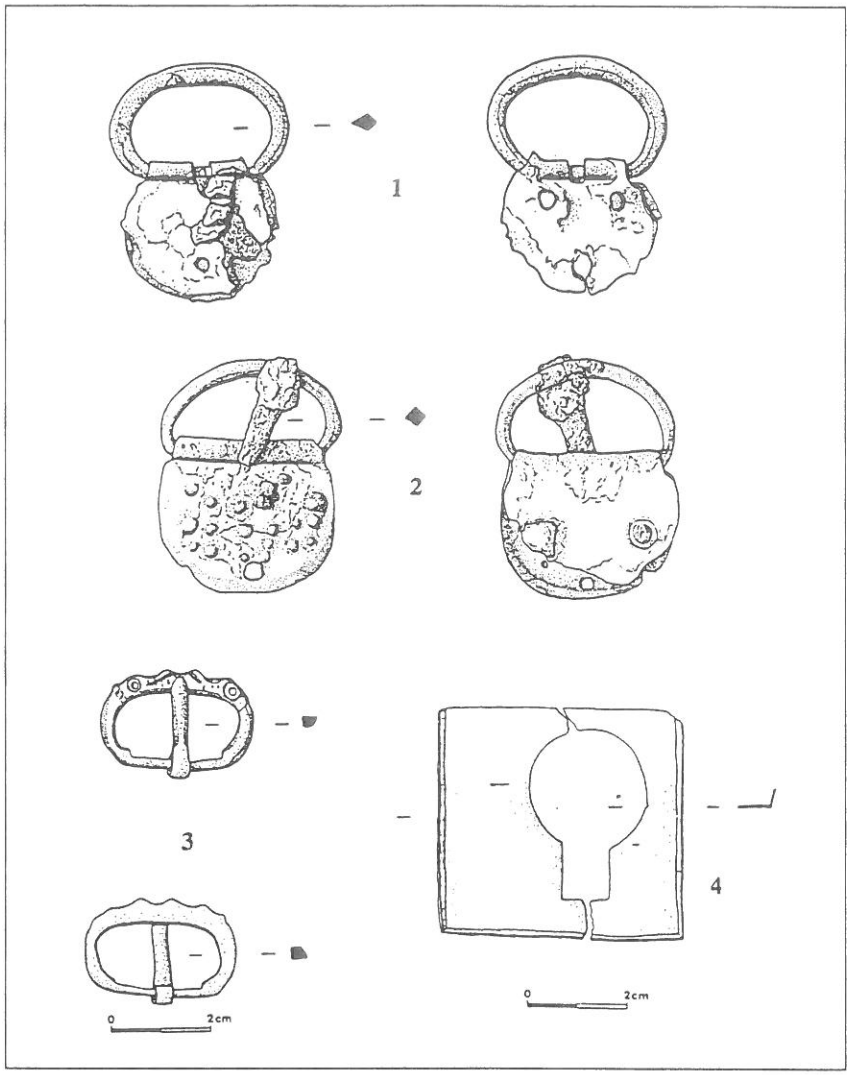

Fig. 6 : Principaux objets en bronze mis au jour dans les tombes S.17 et S.19 : 1. boucle ; 2. plaque-boucle ; 3. boucle à décor zoomorphe ; 4. applique de coffret.

pour l'ouverture du couvercle du coffre. L'hypothèse de courroies comme fermeture du coffret est renforcée par la découverte au même endroit de deux phalères en bronze en forme de pelta[3] à deux tenons. Celles-ci servaient très certainement de terminaison de courroie. La fouille de ce petit coffret a également livré un nombre de six petits rivets en bronze. Ceux-ci ont la tête en forme de calotte creuse et la tige est cylindrique.

Enfin, le dernier élément recueilli est une petite plaque rectangulaire en bronze (en deux morceaux) et ajourée en son centre en forme d'entrée de serrure. Cette plaque figurait très certainement en applique sur le devant du coffret (pour imiter une serrure) car aucun élément se rapportant à un système de fermeture n'a été recueilli.

La sépulture S.19 a livré elle aussi une plaque-boucle presque similaire à celle de la tombe S.17, mais par contre, elle possède un ardillon en fer. Cette plaque-boucle appartenait très certainement à une ceinture à laquelle était suspendu un couteau trouvé tout proche. Pour conforter cette hypothèse de ceinture, il faut souligner que des traces noires s'apparentant à des restes de cuir ont été remarquées par le fouilleur entre la plaque-boucle et le couteau.

— Les monnaies

La sépulture S.12 est la seule à avoir livré deux monnaies. La première est de Constantin Ier et a été fabriquée après 320, la seconde est un Constantin II et date de 320-321.

— Les éléments de parure

Deux sépultures ont livré des objets de parure, dans un cas (S.10) ceux-ci sont portés par le défunt, et dans l'autre cas (S. 14) l'objet a été déposé entre les fémurs. Malheureusement, les deux bracelets portés par le défunt de la tombe 12 n'ont pu être prélevés car en trop mauvais état. Ceux-ci ressemblaient à des bracelets en fer ouverts et de petites sections, l'un était porté au bras gauche l'autre à l'avant-bras gauche.

L'objet issu de la sépulture S.14 est un bracelet fermé, en pâte de verre noir totalement opaque. Le diamètre de ce bracelet est d'environ 8 cm, le jonc est lisse et de section semi-circulaire, irrégulier. La couleur noire a sans doute eu pour but d'imiter des bracelets de Jais ou de lignite, très à la mode à l'époque.

Ce type de bracelet a été retrouvé à Chartres sur la nécropole de Saint-Barthélémy, dans les tombes 629 et 741 (COUDERC 1995 : 37), mais aussi dans la tombe 393 de la nécropole de Frénouville (Calvados) où elle était associée à une monnaie de Gratien (375-378) (PILET 1980 : 89) et dans la nécropole du IVe siècle d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise) (VANPEENE 1993 : 57). Ce type de bracelet a été retrouvé également en contexte d'habitat à Chartres dans un puits avec une monnaie de Talens (367-378) (GARDAIS 1988 : 84). Il semble que ce type de bracelet soit donc plus répandu vers la fin du IVe siècle.

— L'habillement

Nous pouvons penser que la plupart des défunts inhumés étaient habillés. La présence d'objets de parure tend à le montrer ainsi que les clous de chaussures découverts dans les sépultures S.14, S.16 et S.19. Ces clous de chaussures semblent être des petits rivets en fer, à courte tige et à tête plate ou conique fixés à la semelle des chaussures ou des sandales en cuir. Des exemples similaires ont été observés à Chartres sur la nécropole de Saint-Barthélémy ainsi qu'à Lisieux (LISIEUX 1994 : 69).

Aucune arme n'a été retrouvée, en dehors d'un couteau présent dans la sépulture S.19. On ne peut pas qualifier cet objet de poignard car cette

dénomination convient mieux au contexte militaire ce qui n'est pas prouvé ici. Ce couteau d'une longueur de 22 cm est composé d'une lame en fer et possède un manche en bois partiellement conservé par l'oxydation. Ce manche est fixé de part et d'autre à l'aide de deux petits rivets en bronze. La soie est assez fine, de section quadrangulaire et d'une longueur de 8 cm.

Ce type de matériel se retrouve couramment dans des nécropoles du Bas-Empire.

Aussi, au terme de cette description des différents objets mis au jour, la datation de cette partie de nécropole indique bien une utilisation au IVe siècle peut-être même dans la seconde moitié.

Limites de l'espace funéraire

Trois murs formant un espace clos ont été mis au jour à proximité des sépultures. Larges d'environ 0,80 m, ils n'ont pas tous été dégagés sur la totalité de leur longueur. En effet, les murs M.1 et M.3 se poursuivent sous l'ancienne route départementale et se retrouvent dans la parcelle au sud de la R.D. 58 (visible dans les fossés). Seul M.2 a été mis au jour sur 30 m. Ces murs sont composés en majeure partie de petits blocs de tuffeau, mais l'on note par endroit la présence plus ou moins dense de blocs de silex. La datation de ces murs n'est obtenue que par chronologie relative. En effet, le mur M.1 a recoupé le fossé dont le comblement est daté par les monnaies de la première moitié du IVe siècle. Par conséquent, la construction de ce mur ne peut être datée au plus tôt que de la seconde moitié de ce même siècle.

La fonction précise de ces trois murs ne peut être déterminée avec certitude, néanmoins on peut émettre l'hypothèse d'un mur de limite du cimetière. En effet, la datation obtenue par chronologie relative permet de savoir que ces trois murs ont fonctionné presque en même temps que la nécropole datée du IVe siècle par le mobilier mis au jour dans les tombes. De plus, l'organisation spatiale des sépultures datées du Bas-Empire montre une répartition uniquement entre ces trois murs. Par contre, dans l'état actuel des choses, il nous est impossible de savoir si ces murs ont ceinturé une zone funéraire déjà existante, ou si cette dernière s'est implantée dans un espace déjà matérialisé au préalable.

L'hypothèse de réutilisation d'un habitat plus acien et en ruine comme limite de cimetière, peut être écartée. En effet, aucun niveau de sol associé à ces trois murs n'a pu être mis en évidence. De plus, aucun élément d'architecture (*Tegulae* et *imbrex*) associé généralement à de l'habitat n'a été mis au jour à proximité de M.1, M.2 ou M.3.

La nécropole du Haut Moyen-Âge

Résultats généraux

Les inhumations que nous avons attribuées à cette période sont au nombre de 15, dont cinq en sarcophage et dix en pleine terre (Fig. 7).

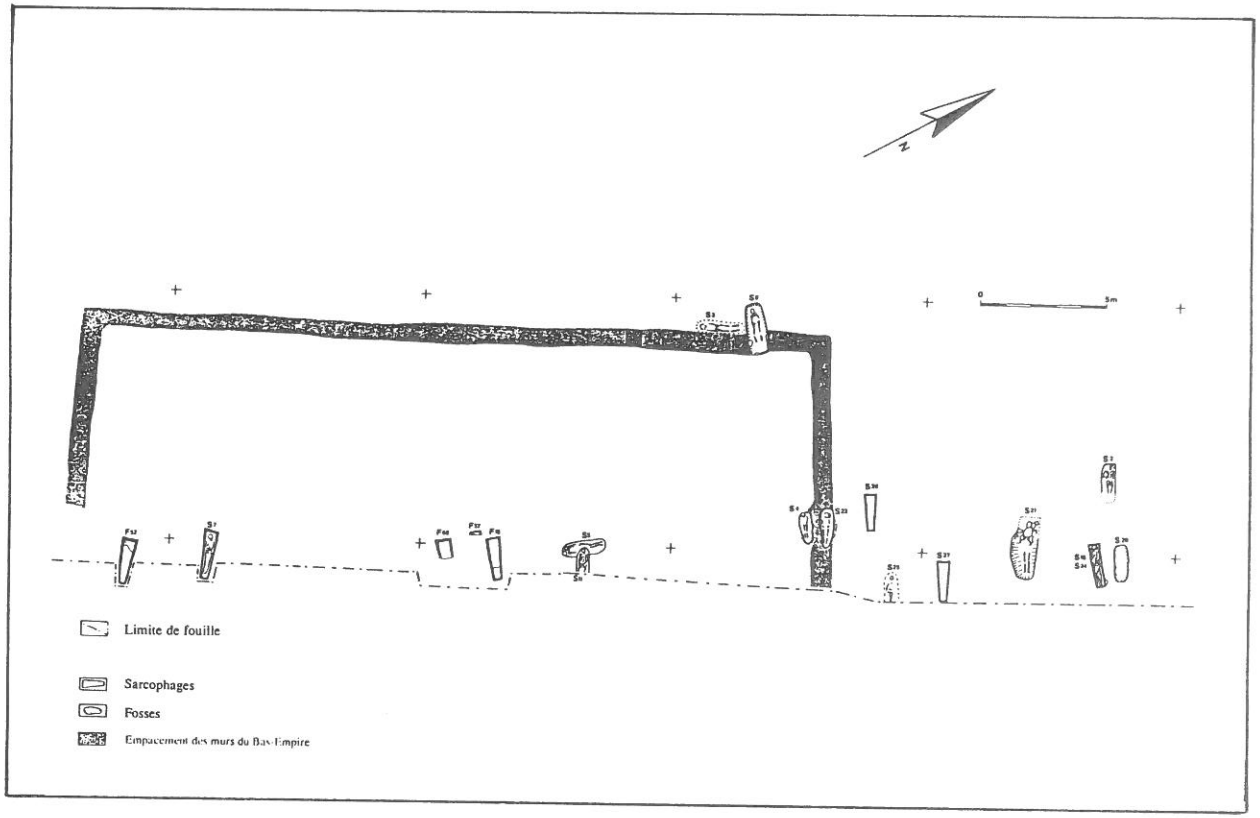

Fig. 7 : Plan de répartition des sépultures attribuées au Haut Moyen-Âge.

Toutes ces sépultures sont orientées ouest/est, à l'exception de deux fosses orientées sud/nord (S.3 et S.5).

Répartition spatiale

Nous avons remarqué que cette nécropole s'implante au même endroit que celle du Bas-Empire, et par conséquent, on peut penser qu'il n'y a pas eu d'interruption de fonctionnement de la zone funéraire mais nous pouvons observer que celle-ci s'est étendue vers le nord.

Il est très net que l'espace funéraire ne devait plus être matérialisé à cette époque car nous avons noté que plusieurs inhumations ont recoupé les murs M.1 et M.2. Si ceux-ci avaient disparu ou étaient en partie ruinés, on comprend que les inhumations du Haut Moyen-Âge se soient étendues autour du noyau ancien.

Datation

À la différence de la nécropole du Bas-Empire, nous ne possédons pas de matériel datant précisément ces inhumations hormis une bague trouvée dans le comblement du sarcophage F.62. Celle-ci est en bronze et est composée d'un chaton filiforme enroulé en spirale double. Il faut souligner que cette bague n'est constituée que d'un fil de bronze s'entrecroisant sous le chaton et dont les terminaisons s'enroulent autour du jonc. Une bague présentant un style proche et une fabrication identique a été mise au jour sur le site du château à Tours (MOTTEAU 1991 : 36). Celle-ci provient d'un contexte stratigraphique du VIe ou du premier quart du VIIe siècle.

Il convient de rappeler que la bague trouvée dans F.62 n'était ni portée par la sépulture S.18 ni par S.24 et qu'elle a été découverte dans la terre de comblement. Elle a peut-être été oubliée lors d'un pillage ou d'une vidange de cuve antérieure.

Mode d'inhumation

— Architecture funéraire des inhumations

Pour cette période deux modes d'architecture funéraire prédominent : les sépultures en sarcophages et celles retrouvées à même la terre. Parmi cette dernière catégorie il faut pouvoir distinguer les inhumations qui ont été accompagnées d'éléments en bois aujourd'hui disparus (cercueil, coffre de bois ou civière), de celles qui n'ont eu aucun contenant et qui ont été déposées dans une fosse et recouvertes de terre. Afin de pouvoir déterminer le type d'architecture funéraire qui a accompagné le défunt, il convient pour cela d'étudier précisément sur le terrain toutes les informations dont nous disposons et notamment la disposition des ossements de la sépulture. Ces observations minutieuses mises en corrélation peuvent déterminer le type d'espace à l'intérieur duquel le corps s'est décomposé (espace vide ou colmaté) et facilité ainsi les interprétations en faveur de tel ou tel contenant.

— Les espaces liés aux inhumations

Deux types d'espace ont été mis en évidence. Pour les sujets inhumés dans les sarcophages (S.7, S.18, S.24, S.26, S.27) la décomposition est intervenue dans un espace vide. Bien que l'on retrouve les cuves totalement comblées par le sédiment, ce remplissage n'est intervenu qu'au cours des années qui ont suivi l'inhumation. Ainsi, de nombreux éléments du squelette ne sont plus en connexion lorsqu'ils étaient placés en position instable (éparpillement des phalanges au niveau du bassin...).

Pour les sépultures en pleine terre, les sujets se sont décomposés en espace colmaté, les individus étaient recouverts de terre juste après leur dépôt dans la fosse sépulcrale, le sédiment était alors en contact avec l'os et a maintenu celui-ci lors de la disparition des chairs.

— Cas particuliers

L'analyse des gestes funéraires nous permet de mettre en évidence certains aspects du comportement de la population inhumante. En effet, trois types d'utilisation particulières des sarcophages ont été identifiés :

- le sarcophage F.62 contenait les corps des individus S.24 et S.18. Le sujet S.24 a été inhumé en premier, le sarcophage a été ouvert afin d'inhumer S.18. Le premier individu est légèrement perturbé mais a gardé sa position en décubitus dorsal, le deuxième sujet trop grand pour le sarcophage a les jambes fléchies mais se superpose parfaitement au premier corps ;
- le sujet S.26 était semble-t-il trop grand pour la taille du sarcophage dans lequel il a été inhumé car ses deux pieds dépassaient nettement de la cuve. Cet exemple illustre une fois de plus que les cuves ont été régulièrement réutilisées et que le sarcophage ne contient pas toujours le corps de l'individu pour lequel il était destiné ;
- le sarcophage F.52 contenait aussi deux individus incomplets et entièrement perturbés. Un manche de cuillère contemporaine a été retrouvé au milieu des ossements, ce qui suppose un pillage récent du sarcophage lié au recreusement des fossés dans les années soixante. Mais des interventions contemporaines à l'utilisation du cimetière sont probables. En effet des indices anthropologiques (coupures sur os " frais "...) ont été remarquées et illustrent une manipulation des restes osseux alors que les chairs étaient encore présentes. Ce sarcophage a pu faire office d'ossuaire, ou de vidange de fosse et/ou de sarcophage.

Données anthropologiques

— Position des corps

Tous les individus sont déposés en décubitus dorsal. Les crânes sont le plus souvent appuyés contre la paroi ouest ou sud de la fosse ou bien contre des fragments de pierre.

Comme pour la période précédente, les bras sont le long du corps ou alors les avant-bras sont dans l'axe des bras, sur les coxaux ou repliés sur le thorax.

— Détermination du sexe des individus

Sur les 15 squelettes attribués à la période mérovingienne, 7 individus n'ont pu être sexuellement déterminés. Les sujets S.4 et S.23 étant des immatures, aucune méthode aboutie ne permet actuellement de définir leur sexe. Pour les sépultures S.2, S.8, S.21, S.25 et S.28, l'absence totale des os du coxal, ou l'état de conservation très médiocre, n'a pas rendu possible une détermination fiable. Pour le reste du corpus :

- 4 individus sont de sexe féminin (S.3, S.5, S.7 et S.24) ;
- 3 individus sont de sexe masculin (S.18, S.26 et S.27).

Enfin, l'étude des coxaux du sujet de la sépulture S.11, n'a pas permis de prendre véritablement position, en effet la morphologie du bassin le place dans une catégorie intermédiaire (FEREMBACH *et al.* 1979).

— Évaluation des âges au décès

Une fois encore la qualité médiocre des restes osseux ne permet pas de déterminer l'âge des individus. Seuls trois sujets ont pu fournir des éléments significatifs :

- les deux sujets immatures S.4 et S.23 ont donné les deux mêmes âges de 11 ans + ou −30 mois ;
- le sujet S.7 dont le crâne est particulièrement bien conservé, appartient aux classes d'âge 50-59 ans et 60-69 ans.

— Évaluation de la stature

Sept sujets ont permis une évaluation de leur stature : celles-ci varient entre 153 et 164 cm (+ ou −3,5 cm).

On constate une grande homogénéité de la population étudiée, sans pour autant que l'on puisse en tirer des conclusions sur la population inhumée, en raison de la faiblesse du corpus et du pourcentage faible des sujets déterminables.

— Pathologies et anomalies osseuses

Force est de constater une fois encore le peu de résultats sur ces deux points. Nous ne reviendrons pas sur la qualité des restes osseux, ni même sur le caractère peu représentatif du corpus fouillé et étudié.

Aucune lésion significative n'a été relevée si ce n'est trois traumatismes dus à un objet coupant sur la face postérieure des fémurs d'un des individus du sarcophage F.52. Les types de coupures s'apparentent plutôt à un coup porté *ante mortem*, mais peuvent également être intervenus à un moment ou les os étaient encore " frais ". Les deux fémurs ont été observés par H. Duday qui n'a pu être affirmatif quant au type d'objet et quant aux circonstances ayant pu permettre de tels traumatismes. Rappelons cependant combien les restes osseux de ce sarcophage étaient perturbés, perturbations occultant la reconnaissance d'éventuels gestes funéraires.

Aucun cas de *cribra orbitalia*[4] n'a été décelé.

Remarques générales

— État sanitaire : état dentaire

On relève un état dentaire déplorable pour l'ensemble de la population inhumée au Bas-Empire et au Haut Moyen-Âge. Cet état n'est pas dû au milieu de conservation mais à des facteurs *ante-mortem*.

De nombreuses caries ont été remarquées sur 12 des 18 individus étudiés (7 individus du Bas-Empire, et 11 individus mérovingiens), elles sont parfois multiples, mais leur fréquence ne peut être sérieusement évaluée en raison de la faiblesse du corpus et du caractère incomplet des formules dentaires. L'importance de la carie est très variable mais se caractérise le plus souvent par la disparition partielle voir même totale de la couronne de la dent.

Trois individus présentent sur une molaire inférieure la disparition totale de la couronne (S.5, S.8, S.15).

En règle générale les caries se retrouvent sur les faces antérieures et postérieures en contact avec d'autres dents, les faces linguale et labiale peuvent parfois être touchées (S.15).

On peut remarquer le degré d'usure assez élevé des individus du cimetière. Ce degré ne varie pas de façon sensible d'une époque à l'autre, nous avons donc étudié l'ensemble de la population inhumée sans faire de distinctions chronologiques. Le corpus reste trop faible pour prétendre déceler une évolution.

Nous avons repris les stades d'usure définis par Molnar (MOLNAR 1971) : pour les molaires et les prémolaires, les stades d'usure 2 et 3 sont les plus fréquents. Pour les canines et les incisives, le stade 3 est présent mais le stade 2 est le plus fréquent. Dans tous les cas, les stades 4 et 5 sont les moins représentés, seuls quelques individus présentent le stade 5 (S.7/F.52) avec une disparition de moitié de la couronne et une usure de la denture.

Plusieurs causes peuvent être attribuées à un tel degré d'usure : elle est avant tout un phénomène dégénératif lié au vieillissement, le stade 4 relevé sur la totalité des dents du sujet S.7 est bien sûr, la conséquence d'un âge avancé (entre 50 et 69 ans). Mais elle peut être influencée par une malposition linguale ou une anomalie de l'articulé dentaire qui provoque parfois une dissymétrie de l'usure dentaire entre le côté gauche et le côté droit. Le régime alimentaire tout comme certains aspects du comportement sont des facteurs déterminants.

En effet, le type d'alimentation contenant plus ou moins d'éléments abrasifs (particules siliceuses dans les végétaux, usure de la meule lors de la fabrication du pain), influence de façon très forte le degré d'usure.

D'autres facteurs liés au comportement personnel ou social ont un effet sur l'état dentaire. Ainsi, les individus peuvent être habitués à mâcher certaines substances de façon systématique, l'utilisation des dents comme outil provoque une altération de l'émail (les esquimaux attendrissent le cuir avec leurs dents). Enfin l'hygiène bien sûr est un élément déterminant.

En règle générale, il y a une dégradation de l'état dentaire et parodontale plus on avance dans le temps au Bas-Empire et au Moyen-Âge. On peut supposer que la concentration d'individus étant de plus en plus forte dans les espaces urbains et ruraux, favorise la transmission des maladies et de virus. Cependant nous n'avons pu appréhender les affections du parodonte (kystes du maxillaire...), étant donné la mauvaise conservation des mandibules et des maxillaires supérieurs.

CONCLUSION

La fouille du site " le Bois du Marais " à Noyant-de-Touraine ainsi que l'étude des données recueillies ont permis de mettre en évidence une succession d'occupations.

Ainsi, il apparaît que la première occupation du site remonte au Ier siècle de notre ère et est caractérisée par un chemin, un fond de cabane et une fosse. Ces trois éléments ont livré un matériel céramique homogène qui semble montrer une utilisation domestique comme toute première occupation du site.

L'étude du site a montré qu'un fossé du IVe siècle précède l'installation de la nécropole du Bas-Empire. La fonction exacte de ce fossé ne peut être précisée car nous n'avons mis au jour qu'une portion de ce réseau.

Au IVe siècle et postérieurement au fossé F.64 se développe et s'organise une première zone funéraire composée de onze sépultures et d'une limite de cimetière matérialisée par les murs M.1, M.2 et M.3. Pour cette première nécropole divers modes d'inhumations ont été mis en évidence (coffrages, calages) ainsi qu'une partie du rituel funéraire (dépôts d'objets, obole à Charron). Malheureusement la faiblesse du corpus étudié ne permet pas d'appréhender les problèmes liés à la démographie ou aux relations familiales entre les individus inhumés et marque ainsi la limite de l'étude (cela s'applique aussi pour la nécropole mérovingienne).

La découverte d'un ensemble de verrerie du IVe siècle, dans un bon état de conservation, est un fait intéressant car cette catégorie de mobilier est assez rare (voire unique) en Touraine. Cette " collection " constitue donc un ensemble de référence pouvant servir de base à une future étude ou à des comparaisons avec d'autres sites identiques qui pourront être mis au jour dans les années à venir.

De même, la mise au jour d'un groupe de tombes et d'une limite de cimetière est un point important sur deux aspects :

— L'ensemble sépulcrale du IVe siècle découvert à Noyant s'avère être relativement rare pour la Touraine. En effet, des tombes du IVe siècle ont déjà été trouvées dans l'Indre-et-Loire à Sainte-Maure-de-Touraine (BOUSSARD 1970 : 318-335) et aussi au château du Petit Thouars près de Saint-Germain-sur-Vienne (CHAVIGNY : 196-198 et 260-261), mais ces découvertes sont anciennes (XIXe ou début XXe siècle), elles restent isolées et les publications ne correspondent plus aux besoins scientifiques d'aujourd'hui. Les comparaisons avec des ensembles relativement importants ne sont donc

pas possibles sur l'Indre-et-Loire et des exemples pris dans d'autres départements sont alors nécessaires (nécropole de Saint-Barthélémy à Chartres par exemple).

— L'autre point important est l'association d'un groupe de sépultures du Bas-Empire avec des murs servant probablement à délimiter l'espace funéraire. Le regroupement de ces éléments n'a pas été observé, à notre connaissance, aussi bien en Indre-et-Loire que dans des départements plus proches. Néanmoins, nous tenons à souligner que cet ensemble n'a été fouillé que partiellement (à l'emplacement des travaux d'aménagement uniquement) et qu'il n'est donc pas exhaustif. Ceci marque donc les limites de cette recherche, tout au moins pour le moment.

Enfin, cette fouille a permis de mieux connaître la nécropole mérovingienne en différenciant bien les modes d'inhumations (sarcophage et pleine terre) et en observant certaines pratiques liées au rituel funéraire (réutilisation de sarcophages, pillage ou superposition des individus dans les cuves de sarcophages, vidange de cuve).

Il nous a également été possible de noter un agrandissement et un léger déplacement du cimetière vers le nord et à l'ouest au début du Haut Moyen-Âge. L'enfouissement de sépultures mérovingiennes à l'emplacement de M.1 et M.2 nous permet de supposer la disparition des murs matérialisant la limite de la nécropole du IVe siècle.

Enfin, bien qu'un seul objet ait été mis au jour parmi les tombes de cette période, il permet néanmoins de préciser une utilisation vers les VIe-VIIe siècles. Malheureusement, la faiblesse du corpus étudié ainsi que le peu de matériel marquent ici les limites de cette analyse et ne permettent pas de développer certains axes de recherches.

D'une manière générale, cette opération a permis de mieux connaître le site du " Bois du Marais " et l'enregistrement des données issues de la fouille ainsi que la préservation du mobilier archéologique pourront certainement servir ultérieurement. Rien n'interdit de penser que cette nécropole de plein-champ ne sera pas un jour, exhaustivement fouillée. En effet, l'opération effectuée en mars 1996 dans le fossé sud de l'ancienne R.D. 58 a permis de rencenser 58 nouveaux sarcophages, une dizaine de sépultures en pleine terre et a précisé la présence et le prolongement des murs M.1 et M.3 déjà mis au jour lors de la fouille de sauvetage.

Il faut souligner que ces vestiges sont gravement menacés de destruction à chaque nouveau curage et que de précieuses informations disparaissent lorsque cet entretien est effectué.

On peut sans aucun doute prétendre que l'exploitation de la totalité de l'aire funéraire au-delà de l'implantation des travaux d'aménagement nous permettrait de mieux aborder cet ensemble sépulcrale particulier pour la région et de repousser ainsi les interrogations qui subsistent au terme de cette analyse.

NOTES

(1) Espace vide : le corps s'est décomposé dans un milieu dépourvu de sédiment (sarcophage, cercueil, coffrage...). L'apport de sédiment peut intervenir par la suite.
Espace colmaté : le corps a été recouvert de terre juste après son dépôt dans la fosse sépulcrale (DUDAY 1985).
(2) Je tiens à remercier ici Mlle Agnès COUDERC qui a réalisé de façon bénévole le dessin du petit mobilier en bronze.
(3) Petit bouclier thrace en forme de croissant.
(4) *Cribra orbitalia* : aspect piqueté du toit de l'orbite, longtemps attribué à une anémie du sujet. Elle peut également être attribuée à une inflammation de l'œil ou des glandes lacrymales (communication orale, Ulrike WEPLER).

BIBLIOGRAPHIE

ALLILAIRE 1994
Allilaire P. - *Inventaire archéologique du Canton de Sainte-Maure-de-Touraine*, vol. 1, Orléans, S.R.A. Centre.

BLANCHARD 1995
Blanchard Ph. - *Noyant-de-Touraine (Indre-et-Loire) " Bois du Marais ", aménagement du carrefour de la R.D. 760 avec la R.D. 58*, D.F.S. de fouille d'évaluation, Orléans.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE 1874
Bulletin de la Société Archéologique de Touraine - T. III, p. 17.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE 1976
Bulletin de la Société Archéologique de Touraine - T. XXXVIII, p. 46.

BRUZEK 1991
Bruzek J. - *Proposition d'une nouvelle méthode morphologique dans la détermination sexuelle de l'os coxal.* Méthode d'étude des sépultures, table ronde du G.D.R. 742, Saintes.

CHENET 1941
Chenet G. - *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe siècle*, Mâcon, Protat Frères.

COUDERC 1995
Couderc A. - *Le site de Saint-Barthélémy (28)*, D.F.S. de fouille de sauvetage, M.S.T. de l'Université de Tours, Tours.

DUDAY 1985
Duday H. - *Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide ?* Méthode d'étude des sépultures, table ronde du R.C.P. 742, Saint-Germain-en-Laye.

FEREMBACH *et al.* 1979
Ferembach D., Schwidetzky I., Stloukal M. - Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette, *Bulletin et Mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris*, 6, série XIII, 7-45.

GARDAIS 1994
Gardais C. - *Verres gallo-romains*, Blois, conservation du château.

GARDAIS (à paraître)
Gardais C. - *Le mobilier de la nécropole de Saint-Barthélémy.*

GOETHERT-POLASCHEK 1977
Goethert-Polaschek K. - *Katalog der romischen Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier*, Mainz am Rhein.

ISINGS 1957
Isings C. - *Roman Glass from dated finds*, Djakarta, Groningen.

JOLY (à paraître)
Joly D. - *La nécropole de Saint-Barthélémy.*

LELONG 1964
Lelong Ch. - Aperçus sur la Nécropole Mérovingienne de Noyant-de-Touraine, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. XXXIV, p. 87-92.

LELONG 1975
Lelong Ch. - *La Touraine à l'époque mérovingienne.* Catalogue d'exposition, Tours. (Plaque-boucle).

MOLNAR 1971
Molnar - Sex, age and tooth position as factors involved in the production of tooth-wear. *American Antiquity*, 36, p. 182-188.

MOTTEAU 1991
Motteau J. - Catalogue des objets des fouilles de Tours (1973-1977), Tours.

MORIN-JEAN 1913
Morin-Jean - *Verrerie en Gaule sous l'empire romain, essai de morphologie et de chronologie*, Paris, Henri-Laurens Éditeur.

PILET 1980
Pilet Ch. - *La nécropole de Frénouville*, B.A.R. International Series 83, Oxford.

PITON, MARCHAND 1978
Piton D., Marchand H. - Une nécropole du IVe siècle à Noyelles-sur-Mer, *Cahier Archéologique de Picardie*, n° 5, p. 199-229.

PITON, SCHULER 1981
Piton D., Schuler R. - La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu (Somme) IVe-VIIe siècle, Rapport préliminaire, *Cahier Archéologique de Picardie*, n° 8.

PROVOST 1988
Provost M. - *Carte archéologique de la Gaule, l'Indre-et-Loire*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, p. 44.

RAIMBAULT 1973
Raimbault M. - La céramique gallo-romaine dite " à l'éponge " dans l'ouest de la Gaule, *Gallia*, n° 31.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DU CENTRE 1966
Revue Archéologique du Centre - T. V, n° 19, p. 221. (Plaque-boucle).

RUFFIER 1990
Ruffier O. - Pratiques funéraires et céramique " à l'éponge " à Bourges et dans le Cher au Bas-Empire, *Cahier d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n° 104.

SIMON-HIERNARD 1991
Simon-Hiernard D. - *Du nouveau sur la céramique à l'éponge*, S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac.

SIMON-HIERNARD, HIERNARD 1991
Simon-Hiernard D., Hiernard J. - Un groupe de tombes du Bas-Empire et le rempart romain de Poitiers (Vienne, *Limonum Pictonum*), *Aquitania*, t. IX.

UBELAKER 1978
Ubelaker D.-H. - *Human skeletal remains.* Excavation, analysis, interpretation, Chicago.

VANPEENE 1986
Vanpeene N. - La verrerie de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise), *Cahier du C.R.A.V.F.*, n° 8, Guiry-en-Vexin.